

Commune de

SOMBREFFE



Bimestriel officiel d'informations communales

179 | Août 2024



page 16
**Conseil Communal
des Enfants :
12 nouveaux élus !**

page 7
**Le TEC améliore son
réseau dès le 1^{er} août**

page 19
**1^{ère} cérémonie
des noces d'or 2024**

page 20
**Elections communales
et provinciales :
mode d'emploi**



DELFOSSSE

PORTES & FENÊTRES

Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
 Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Centre Auditif

Benoît DIERGE - Audicien

- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
 Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
 de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombreffe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage,
 abattage, tonte, pavage, pose de clôture...

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

- Klinkers
- Parking
- Terrassement
- Soutènement

GSM 0476 21 84 66
www.ct-creation.be



Find us on
 facebook.

CT Création

Regifo
 Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Éditorial	3
Le Conseil communal	4
Actualités communales	5
Informations aux citoyens	7
Les services communaux	9
Service Affaires générales	10
Service Cadre de vie	13
Service Cohésion sociale	14
Service Population état civil	18
Le CPAS	22
Nos enfants	23
L'avis des groupes politiques	26
Expressions citoyennes	26
Tourisme – Actions « Événements »	27
La vie des associations	28
Agenda	34



Commune de Sombreffe - Officiel



@ACSombreffe



Administration communale de Sombreffe



www.sombreffe.be



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Les dernières semaines avant la pause estivale ont encore été particulièrement riches en événements ! Et la rentrée ne s'annonce pas moins dynamique !

Le 30 juin dernier, la **rencontre aux coins des champs**, malgré une météo mitigée, a permis d'échanger avec quelques agriculteurs de l'entité sombreffoise et de mieux comprendre les défis quotidiens de leur métier. Cette année encore, ils doivent composer avec les aléas climatiques pour mener à bien leurs récoltes dans les délais impartis.

La fin de l'année scolaire pour les élèves de 5ème primaire de toutes les écoles de l'entité a été marquée par l'obtention, avec brio, du **brevet de cycliste** !

Le **Conseil communal des enfants** a, quant à lui, connu du changement avec l'élection de 12 nouveaux petits conseillers qui remplacent ceux partis vers le secondaire, après deux années de mandature.

Début juillet a été l'occasion de célébrer les premiers couples de l'année fêtant en 2024 leurs **noces d'or, de diamant, de brillant ou de platine**. Fin août, nous honorerons les autres jubilaires de 2024.

Le mois d'août reste un mois très animé en termes de **stages** et d'**ateliers pour les enfants** (co)organisés par la commune ! Après la plaine de jeux communale qui a rencontré un vif succès, place aux stages OXYjeunes, du PISQ ou de l'EPN. Vous trouverez toutes les infos, soit dans ce bulletin, soit sur notre site web.

Bien que nous soyons encore plongés dans l'ambiance des vacances, nos pensées commencent à se tourner doucement vers la **rentrée** qui approche... Festival, activités sportives, mouvement de jeunesse, fêtes, brocantes, donnerie, portes ouvertes, rencontre d'auteurs... il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Découvrez tous les événements dans la rubrique dédiée aux associations.

Enfin, dans ce bulletin, vous trouverez les explications pratiques concernant la procédure à suivre en cas de **non-ramassage de vos déchets**, les informations utiles à connaître pour les prochaines **élections communales et provinciales**, ainsi que les adaptations en vigueur depuis le 1er août sur les **lignes du TEC** qui desservent l'entité.

Bonne lecture !

Le Collège communal

PERMANENCES 2024

Les permanences du Bourgmestre ont lieu à l'Administration communale (Allée de Château-Chinon, 7).

Les dates et heures de permanence des mois d'août et septembre peuvent vous être communiquées en prenant directement contact avec le Secrétaire général :

☎ 071/117.001

✉ secretariat.general@sombreffe.be



Le Conseil communal



Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>.

Les projets de décisions et les décisions inscrits à l'ordre du jour des séances publiques des conseils communaux sont consultables sur www.deliberations.be/sombreffe.

Contact : Secrétariat général – ☎ 071/117.001 – ✉ secretariat.general@sombreffe.be.

Ci-après, les principales décisions prises en séance du Conseil communal et dont les comptes rendus ont été approuvés.

CONSEIL COMMUNAL DU 23 AVRIL 2024

Le Conseil communal, en sa séance du **23 avril 2024**, a décidé :

- De passer un marché de travaux par procédure ouverte relatif à la rénovation énergétique du complexe sportif de Sombreffe.
- De conclure un contrat de services financiers ayant pour objet le financement des projets de rénovation énergétique de la maison communale et du complexe sportif de Sombreffe inscrit au budget extraordinaire 2024 pour un montant de 3.800.000 €.
- De passer un marché de travaux par procédure ouverte relatif à la conception et la réalisation de la rénovation énergétique de la maison communale de Sombreffe.
- De signer la nouvelle charte PEFC Certification de gestion forestière durable.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2024 de l'intercommunale IMIO.
- D'adopter la Charte d'utilisation et de bonne conduite de la page Facebook "Commune de Sombreffe - Officiel".
- De vendre du matériel communal déclassé.
- D'adopter le nouveau règlement relatif aux modalités de raccordement à l'égout public.
- De prendre connaissance du procès-verbal de la Concertation Commune-CPAS de la séance du 16 février 2024.
- De répondre à la question orale de Madame Danielle HALLET, Conseillère communale.

CONSEIL COMMUNAL DU 28 MAI 2024

Le Conseil communal, en sa séance du **28 mai 2024**, a décidé :

- De prendre acte de la prolongation du congé pour maladie de Monsieur Benoît VANDENSCHRIK et de la poursuite de son remplacement dans ses prérogatives de Conseiller communal durant cette nouvelle période d'incapacité par Madame Caroline ALLARD.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'EthiasCo SCRL du 13 juin 2024.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de La Terrienne du Crédit social du 14 juin 2024.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'INASEP du 26 juin 2024.
- De passer un Accord-Cadre de travaux par procédure négociée sans publication préalable pour un montant de 165.000 € TVAC pour la réfection ou l'aménagement de trottoirs dans l'entité de Sombreffe.
- De passer un marché de travaux par procédure ouverte pour la réfection de la voirie, la création de trottoirs et la pose de canalisation à la rue du Piro à Ligny pour un montant estimé à 1.084.907,85 € TVAC (736.387,85 € pour la part communale et 348.520 € pour la part SPGE), hors honoraires.
- De passer un marché de travaux par procédure ouverte pour la réfection de la rue Scourmont et de l'impasse Chaussée de Chastre à Sombreffe

pour un montant estimé à 256.520 € TVAC, hors honoraires.

- De passer un marché de travaux par procédure ouverte pour la réfection du pré-Ravel entre Ligny et Sombreffe pour un montant estimé à 498.498,82 € TVAC, hors honoraires.
- De modifier le règlement de travail de l'Administration communale en ajoutant une annexe relative au télétravail.
- De modifier l'article 3 du règlement de travail avec l'intégration de la pointeuse pour le personnel ouvrier.
- De modifier la section 8 du statut pénucinaire avec l'intégration de la pointeuse pour le personnel ouvrier.
- De prendre un Règlement Complémentaire de Circulation Routière relatif à la circulation dans les rues Keuterre, Basse-Vaux, Elveau et de Wavre.
- D'arrêter, pour l'année scolaire 2024-2025, la liste des emplois vacants pour l'ensemble des implantations de l'école communale de Sombreffe.
- D'approuver le rapport annuel sur les logements réputés inoccupés.
- De prendre connaissance du rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, des rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.
- D'approuver la constitution d'une servitude de passage pour une parcelle à la rue Pichelin.
- De répondre à la question orale de Monsieur Marc LALOUX, Conseiller communal.



Actualités communales

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) DE SOMBREFFE

Comme lors de chaque édition du bulletin communal, nous vous proposons une rétrospective des dernières avancées du processus participatif lié à l'ODR de votre Commune.

De ce processus collectif naîtra prochainement un programme communal qui fixe des objectifs clairs à atteindre et des actions concrètes à entreprendre pour l'amélioration de la ruralité dans votre commune, et ce, pour la dizaine d'années à venir. C'est le Programme Communal de Développement Rural, le PCDR.

Première édition de l'évènement « Rencontre aux coins des champs » - 30 juin 2024

Lors des derniers mois d'élaboration du PCDR, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), le Groupe de Travail « agriculture » et la Commune ont mis en place l'évènement « **Rencontre aux coins des champs** ».

La première édition de cet évènement a rencontré un beau succès puisque nous avons pu compter sur près d'une **quarantaine de participants** répartis sur l'ensemble de la journée. À noter également, la présence des **mouvements de jeunesse** du territoire qui ont aidé à tenir les stands-bars et que l'on tient à remercier.

Les objectifs de cette journée de rencontre entre agriculteurs et citoyens sombreffois étaient de :

- Créer un évènement qui permet le rapprochement entre les agriculteurs et les citoyens du territoire ;
- Chercher la rencontre directe avec la population, au bord des champs et sur le terrain, pour expliquer les réalités du monde agricole ;
- Permettre à chacun et chacune d'observer, de se balader, de discuter et d'échanger dans une ambiance conviviale et agréable avec des agriculteurs du terrain.

Nous en profitons pour remercier et féliciter vivement toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation et la tenue de l'évènement avec une mention particulière pour les agriculteurs **M. Nicolas Plennevaux** et **M. Wilhelm Bommers** pour leur contribution.



Espérons que ces rencontres se poursuivront lors des prochaines années !

Vous voulez en savoir plus sur l'Opération de Développement Rural ?

Rendez-vous sur le site internet : <https://www.sombreffe2030.info> (Facebook, newsletter...) ou prenez directement contact avec la Fondation Rurale de Wallonie !

Contact : Fondation Rurale de Wallonie - Julien Apers - ☎ 010/23 78 05 – ✉ j.apers@frw.be.

Une initiative de la Commune de Sombreffe, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie, dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR).



La fin de l'année scolaire a été marquée par une initiative en faveur de la sécurité routière des jeunes cyclistes dans l'entité de Sombreffe.

Tous les élèves de 5^{ème} primaire des six écoles de notre commune ont eu l'opportunité de passer leur brevet de cycliste, un projet qui souligne l'engagement de la commune envers l'éducation et la sécurité des plus jeunes sur les routes.

Une initiative de sensibilisation à la sécurité routière

Au mois de mai, les élèves des classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire ont d'abord participé au « **Projet d'éducation routière** » organisé par la Zone de police SAMSOM, en collaboration avec la Cellule Éducation et Prévention de la Police fédérale. Ce programme a pour objectif de sensibiliser les enfants aux dangers de la route, particulièrement en tant qu'usagers faibles, et de les préparer à rouler en toute sécurité dans l'environnement urbain.

Les jeunes participants ont été invités à s'exercer sur une piste d'éducation routière spécialement conçue pour reproduire les **conditions réelles de circulation**. Cette piste, équipée d'une signalisation complète et de divers obstacles, a permis aux élèves de se familiariser avec des situations courantes mais potentiellement dangereuses : la priorité de droite, les zones avancées pour les cyclistes, l'utilisation correcte des pistes cyclables, ...

Avant de se lancer sur la piste, les élèves ont reçu une **formation théorique**. Ils ont révisé le code de la route, la signification des panneaux de signalisation, ainsi que les règles de base pour circuler en toute sécurité aux intersections et sur les pistes cyclables. Une attention particulière a été accordée à l'importance du port du gilet fluorescent et du casque, des éléments essentiels pour la visibilité et la protection des cyclistes.

Le passage du brevet de cycliste

Pour les élèves de 5^{ème} primaire, la formation a été couronnée par le passage du **brevet de cycliste**, sous la supervision attentive de l'association Pro Velo. Cette évaluation s'est déroulée en quatre étapes :

- **Apprentissage théorique du code de la route et de la sécurité routière** : Les élèves ont approfondi leurs connaissances sur les règles de circulation spécifiques aux cyclistes.
- **Exercices de maîtrise du vélo en site protégé** : Ils ont pratiqué des manœuvres essentielles telles que l'équilibre, le démarrage et l'arrêt sécurisés dans un environnement sans danger.
- **Exercices de conduite à vélo dans la circulation** : Les enfants ont ensuite mis en pratique leurs compétences en navigation dans des conditions réelles mais contrôlées.
- **Test individuel en rue** : Enfin, chaque élève a passé un test individuel dans les environs de son école, confrontant les jeunes cyclistes aux défis réels qu'ils pourraient rencontrer au quotidien.

Un pas de géant vers une mobilité plus sûre

Grâce à cette initiative, les élèves du dernier cycle primaire des écoles de Sombreffe sont désormais bien préparés pour utiliser leur vélo de manière plus sécurisée. Ce projet non seulement les aide à acquérir des compétences précieuses pour leur sécurité personnelle, mais il encourage également une culture de mobilité active et responsable dans notre commune.

Félicitations à tous les jeunes cyclistes pour leur engagement et leur réussite !



Informations aux citoyens

CONSULTATIONS ONE POUR LES ENFANTS



Les consultations pour enfants de l'Office de la Naissance et de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.



Gratuites, ces consultations ont pour but de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous à prendre auprès de Madame Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents). Tél. : 0499/998 005.

A Sombreffe : Consultation des enfants par le Docteur SCHAUWERS, le 2^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h et les autres vendredis de 13h00 à 15h00, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

Les consultations initialement prévues à Ligny ont temporairement lieu dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe. Elles sont assurées par le Docteur HEIJMANS les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois à 13h30.

DON DE SANG À LA SALLE SAINT-LAURENT À SOMBREFFE

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Le prochain don sans rendez-vous aura lieu **le jeudi 29 août, de 15h00 à 18h30 à la salle Saint-Laurent à Sombreffe (rue Tienne de Mont, 30).**

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be



INFOS :
www.DonneurDeSang.be
0800 92 245



LE TEC AMÉLIORE SON RÉSEAU DÈS LE 1^{ER} AOÛT !



Une offre plus complète pour répondre aux demandes des habitants de Sombreffe et des villages avoisinants !

Au 1^{er} août, le réseau de bus du TEC a subi des améliorations significatives, visant à offrir une meilleure desserte et une fréquence accrue. Cette initiative est conçue pour mieux répondre aux besoins de mobilité des habitants de Sombreffe et des villages avoisinants.

La ligne 77 "Fleurus - Tamines - Auvelais" devient la **L77 "Gembloux - Fleurus - Tamines"**. Cette modification implique la desserte systématique de tous les arrêts entre Gembloux et Fleurus. Les bus passent toutes les demi-heures, avec une alternance des passages entre la L77 et la E83, garantissant ainsi une fréquence régulière et fiable.

La ligne scolaire 832 "Gembloux - Sombreffe - Ligny" voit certains de ses parcours intégrés dans la nouvelle offre de la ligne 77. Le TEC invite les parents des élèves et des étudiants utilisant la ligne

832 à informer leurs enfants de la possibilité de prendre la ligne 77, offrant ainsi plus de flexibilité et de commodité pour leurs trajets scolaires.

L'offre de la **ligne express E83 "Gembloux - Charleroi"** s'étend désormais au dimanche mais est aussi augmentée le samedi. Par ailleurs, le TEC a veillé à une amélioration significative des correspondances avec les trains desservant Bruxelles au départ de la gare de Gembloux. À partir du 26 août, cette ligne assurera également la desserte du nouveau Grand Hôpital de Charleroi, offrant ainsi une accessibilité aux nouveaux services de santé.

Ces améliorations s'ajoutent à celles mises en place depuis le redéploiement d'août 2023, y compris l'élargissement de la zone du **TEC à la Demande** (TECàd - D2) en mai dernier. Grâce à ces initiatives, le TEC continue de s'adapter et d'améliorer son offre pour répondre aux besoins croissants de mobilité des habitants.



Toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site <https://nouveaureseau.letec.be>, auprès de l'Infos Voyageurs au 081 25 35 55 et via l'adresse info.nl@letec.be. Le TEC reste à la disposition des habitants de Sombreffe et des villages avoisinants pour les informer au mieux sur l'offre de transport en commun dans leur commune.

Nous vous encourageons à consulter ces ressources pour rester informés des nouvelles options de transport disponibles et profiter pleinement des améliorations apportées.

Utilisation d'un désherbeur thermique : la prudence est de mise !



Avant d'utiliser un appareil de désherbage thermique, veuillez lire attentivement la notice d'utilisation et vous y conformer scrupuleusement.

Il ne peut être utilisé que par une personne adulte, compétente et formée conformément à la notice d'utilisation.

Quels sont les risques ?

- Risque de **brûlures** lié à la flamme ou au réchauffement de la buse, lors de la manipulation après utilisation.
- Risque lié à la **coactivité** (activité simultanée sur un même site) avec famille ou amis.
- Risque d'**incendie** par période de sécheresse : il convient de ne pas utiliser cet appareillage. Lors de son entreposage après utilisation, il y a un risque selon l'endroit de stockage et les matériaux voisins.
- Risque **chimique** : inhalation de CO₂ si utilisation très longue.
- Risque de **chute** de plain-pied lié à l'environnement de travail (terrain humide, trous, bosses).
- Risque lié aux **manutentions manuelles** : gestes répétitifs.

Quelles sont les mesures de prévention collective ?

Contrôle de l'étanchéité

- Effectuez un contrôle visuel de l'état des tuyauteries qui ne doivent pas présenter de craquelures (fêlures).
- Vérifiez la date sur les tuyaux et remplacez, le cas échéant, les tuyaux périmés et/ou défectueux par du matériel conforme (selon le fabricant, vous trouverez sur les tuyaux avec colliers de serrages, soit la date de fabrication qui a une durée de vie de cinq ans, soit la date de péremption).
- Utilisez uniquement du gaz butane ou propane selon le type d'appareil.
- Durant le contrôle d'étanchéité, il est interdit de fumer.
- Placez l'appareil à l'extérieur, éloigné de toute source de chaleur ou de feu nu.

- Testez l'étanchéité des raccords : bouteille /détendeur /anti-retour gaz et flexible, à la pression maximum de service de l'installation (2 bars). Pour cela, ouvrez le robinet de la bouteille et badigeonnez l'ensemble des raccords à l'aide d'une solution moussante. S'il y a une fuite, des bulles apparaissent à l'endroit de la fuite.

- N'utilisez jamais de flamme vive (allumette, briquet, etc.) pour tester votre appareil.

- Resserrez les raccords, remplacez éventuellement le joint défectueux et refaites une nouvelle épreuve d'étanchéité si nécessaire.

Mesures de précautions élémentaires lors du traitement

- Déroulez votre tuyau d'arrosage et ouvrez le robinet d'eau afin de le mettre sous pression ou mettez suffisamment de seaux d'eau à votre disposition.
- Prévoyez, le cas échéant, un extincteur à poudre de classe A ou un extincteur à mousse.
- Vérifiez continuellement l'avancement de votre travail (regardez derrière vous).
- Ne traitez pas sur des surfaces envahies ou voisines d'herbes sèches ou de feuilles mortes pour éviter tout risque d'incendie.
- Evitez tout traitement à proximité de conifères. Ils sont très facilement inflammables.
- En cas d'incendie, éloignez l'appareil du feu et fermez la bouteille de gaz, appelez immédiatement les secours via le n° 112 et essayez d'éteindre le foyer sans vous mettre en danger.

Quels sont les conseils d'utilisation ?

Lors du traitement

- Restez vigilant par rapport à la flamme.
- N'utilisez pas votre appareil en présence de la famille, des enfants et/ou des amis.
- Avancez doucement sur la surface à traiter ; la vitesse varie de 1 à 3 km/h, en fonction du type de végétation, des conditions climatiques et du type d'appareil utilisé.
- Respectez les distances de sécurité vis-à-vis de l'environnement :

- o Utilisation interdite à moins de 50 cm des façades et vitrines ;
- o Utilisation interdite à moins de 2 mètres de voitures ;

- o Vigilance accrue à proximité des matières plastiques et bois.

- Veillez à ce que l'outil soit équipé d'un dispositif (gâchette), évitant la présence de la flamme en continu.

- Si le vent est important, traitez avec le vent dans le dos. Si celui-ci est vraiment trop important, absterneez-vous et reportez l'opération à un autre jour.

Après les travaux

Il faut :

- Purger le circuit de gaz en fermant le robinet de la bouteille et laisser brûler jusqu'à extinction de la flamme ;
- Fermer le robinet du brûleur ;
- Entretenir les brûleurs (les brosser) et nettoyer le désherbeur thermique.

Quels équipements de protection individuelle devez-vous porter ?

Il faut porter :

- Des chaussures ou bottes de sécurité contre les risques de brûlure ;
- Des gants de protection contre les risques de brûlure ;
- Des vêtements de travail en matière coton contre les risques de salissures et les projections ;
- Un gilet de signalisation lors de travaux à proximité de la voie publique.

Excellent travail en sécurité !

Adjudant Pascal Baufays
Zone de secours « Val de Sambre »





Suite à la découverte d'un sanglier contaminé par le virus de la peste porcine africaine le 14 juin dernier dans l'État allemand de Hesse, situé à 150

km de la Belgique, le Service public de Wallonie invite la population à prendre des mesures de prudence.

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale presque toujours mortelle pour les porcs domestiques et les sangliers. Cette maladie ne présente aucun risque pour l'homme. La Belgique en est officiellement indemne depuis 2020.

À l'heure actuelle, les deux priorités absolues sont d'éviter l'importation

du virus en évitant les comportements inappropriés et de détecter aussi rapidement que possible l'arrivée potentielle de la maladie sur notre territoire afin de mettre en place des mesures limitant la propagation de la maladie, le cas échéant.

Comment éviter l'importation du virus ?

Si vous vous rendez en Allemagne ou dans d'autres régions infectées comme l'Italie, suivez les **trois recommandations** suivantes :

- Ne ramenez pas de viande de porc en Belgique ;
- Jetez vos restes alimentaires dans une poubelle fermée ;
- Ne nourrissez pas les cochons avec vos restes alimentaires.

Comment agir pour limiter la propagation de la maladie ?

Si vous découvrez un sanglier mort (non accidenté), veuillez en informer immédiatement le **Département de la Nature et des Forêts (DNF)** du Service Public de Wallonie :

- Soit en appelant au numéro de téléphone gratuit 1718 (en français) ou 1719 (en allemand) ;
- Soit en ligne via <https://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/default.aspx>.

Prévention et détection sont nos seules armes pour l'instant. De ce fait, si jamais la peste porcine africaine devait revenir en territoire wallon, plus vite on la détectera, plus vite on pourra agir sur le terrain pour éviter que la maladie ne s'étende. **Soyons tous vigilants !**



Les services communaux

COORDONNEES DES SERVICES

Accueil général

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

☎ 071/117 000 – ☎ 071/827 440

✉ info@sombreffe.be

🌐 www.sombreffe.be

📘 Commune de Sombreffe-Officiel

📺 @ACSombreffe

🏠 Administration communale de Sombreffe



Service Secrétariat général

Direction administrative : ☎ 071/117 001

✉ secretariat.general@sombreffe.be



Service Affaires générales

- Enseignement :

☎ 071/117 002 - ✉ enseignement@sombreffe.be

- Communication :

☎ 071/117 002 - ✉ communication@sombreffe.be



Service Cadre de vie

- Urbanisme :

☎ 071/117 006 - ✉ urbanisme@sombreffe.be

- Travaux - Mobilité :

☎ 071/117 007 - ✉ travaux@sombreffe.be

- Environnement - Cimetières - Bien-être animal - Propreté publique : ☎ 071/117 008

✉ environnement@sombreffe.be



Service Population - Etat civil

- Cartes d'identité - Passeports - Permis de conduire

- Changement d'adresse - Etat civil :

☎ 071/117 009 - ✉ population-etatcivil@sombreffe.be



Service Cohésion sociale

- Location de salles et occupations du domaine public - Sport - Plaine de jeux : ☎ 071/117 004

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Enfance/Petite enfance - Logement - Plan de cohésion - PMR et pensions - ODR – Jumelage – Tourisme – Académie : ☎ 071/117 005

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Espace Public Numérique de Ligny : ☎ 071/820 899

- Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ) :

☎ 0499/699 324



Service Finances

- Recouvrement : ☎ 071/117 003

✉ recette@sombreffe.be

- Taxes : ☎ 071/117 003 - ✉ recette@sombreffe.be

- Marché hebdomadaire : ☎ 071/117 003

✉ marches.hebdomadaires@sombreffe.be

- Comptabilité : ☎ 071/117 003

✉ finances@sombreffe.be

AUTRES COORDONNEES UTILES

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe ☎ 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Taminés ☎ 071/77.28.21
(en journée, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny ☎ 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny ☎ 071/11.70.04 (réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe ☎ 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS - Rue Haute, 7 - Ligny ☎ 071/49.01.10

Ecoles communales

Boignée et Ligny ☎ 071/88.77.75
Tongrinne ☎ 071/85.21.54

ACCÈS AUX SERVICES COMMUNAUX



Les services communaux (à l'exception du service **Urbanisme**) sont ouverts au public selon les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Pour le **service Urbanisme**, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demande d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font **uniquement sur rendez-vous** :

- par téléphone au ☎ 071/117 006
- par mail à l'adresse ✉ urbanisme@sombreffe.be.

Service Affaires générales

PERSONNEL : LA COMMUNE DE SOMBREFFE RECRUTE

Des surveillants (H/F/X) de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)



La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e)s de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Attention !

Le/la surveillant(e) ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions

- Surveiller et garder les locaux du Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices de Ligny pendant les heures d'occupation ;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration ;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...) ;
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux

- dont il/elle a la garde, aux heures d'occupation ;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage ;
- Tenir l'inventaire et l'économat des produits d'entretien et du matériel de nettoyage ;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les salles en vue d'une location ;
- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires ;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.

Horaire de la convention de volontariat

Un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.

*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires. Une prestation = défraiement de 30 €. Il faut veiller à ne pas dépasser 1.659,29 € par an (montant au 01.01.2024).



Des surveillants des temps de midi (H/F/X) pour les écoles communales



Envie d'intégrer les équipes des surveillant(e)s des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ? La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé(e) de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaire et tarif du contrat de travail

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de 8h00 par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net).

Tâches principales

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour) ;
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement) ;
- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas.

Profil

- Aimer le contact avec les enfants ;
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine, ... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice) ;
- Présenter une image positive de l'école.

Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel

☎ 071/117 001

✉ veronique.ladriere@sombreffe.be

✉ sophie.libeau@sombreffe.be

ENSEIGNEMENT

Semaine BIO : un menu 100% bio dans les écoles communales



Dans le cadre de la semaine BIO qui s'est tenue début juin, les élèves des écoles communales ont pu déguster un repas 100% bio !

Du 1er au 9 juin, la Wallonie a célébré une nouvelle fois son engagement en faveur du bio, lors de la 19^{ème} édition de la Semaine bio. Initié par l'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (Apaq-W), ce rendez-vous annuel est destiné à favoriser la rencontre entre les opérateurs du bio et les consommateurs au travers de plus de 200 activités.

A cette occasion, le fournisseur de repas des 3 implantations des écoles communales de Sombreffe, qui participe à la "Semaine bio", a proposé de servir à tous les élèves inscrits aux "repas chauds",

un **menu 100 % bio** - composé d'un potage, d'un plat et d'un dessert – le jeudi 6 juin.

Au vu des assiettes vides laissées par les enfants à la fin du repas, nul doute que le menu proposé a ravi leurs papilles !

lundi 03	mardi 04	jeudi 06	vendredi 07
Potage courgettes BIO Crème	Potage carottes BIO Crème	Potage lentilles corail BIO Crème	Potage cerfeuil BIO Crème
Légumes d'été, sauce aigre-douce Emincés de volaille Riz Crème 30% matière grasse, sucre, sel, colorant	Potée aux bettes Filet de Merlu Crème 30% matière grasse, pommes de terre, sel, colorant	Orzo (pâtes grecques) à la méditerranéenne BIO (tomates, courgettes , fromage) 	Crudités , vinaigrette Saucisse Pommes de terre nature Crème 30% matière grasse, sucre, sel, colorant
TCO Service participe à la semaine BIO (https://biomonchoix.be/semainebio)			
Yaourt Crème 30%	Fruit	Biscuit BIO Crème 30%, sucre, farine, œufs, sel, Pâte à sucre (sucre, farine, œufs, sel)	Fruit

NOUVEAU CHEZ NOUS

PELLETS



- Pouvoir calorifique élevé
- 100% belge
- 100% résineux
- De haute qualité

PRIX ATTRACTIFS SUIVANT LA QUANTITÉ
DRIVE-IN • COMMANDES GROUPÉES

LIVRAISON À DOMICILE POSSIBLE

MAZOUT



POUR TOUT ACHAT À PARTIR DE 500L
ET COMMANDES GROUPÉES

PAIEMENT À VOTRE CHOIX : COMPTANT,
BANCONTACT, PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

QUALITÉ GARANTIE
LIVRAISON EN DÉLAI DE 24H

ETS SACRE ET FILS

Route de Namur 146,
6224 Wanfercée-Baulet

071/ 81.13.31

bernard.sacre@hotmail.com

Du lundi au vendredi : 8h - 17h
Samedi : 9h - 12h

A votre service
de Père en fils
depuis + de 50 ans



Nathalie Crabeck

Pédicure spécialisée

Réflexologie plantaire - Reiki

21, rue Tienne de Mont - 5140 Sombreffe

0495/89.95.42

Collection Privée

Prêt-à-porter et accessoires pour dames

www.collectionprivée.be

Place de l'Orneau 26

5030 Gembloux

081 600020



SUR PRÉSENTATION DE NOTRE PUB : UNE REMISE SUR CLÉS, CYLINDRES,
ARTICLES DE SERRURERIE ET COFFRE-FORT. NON CUMULABLE

DAO
systems

hayon

Groupe DAO
GEMBOUX

VENTE - FOURNITURE
INSTALLATION - MAINTENANCE
du particulier à l'entreprise

CONTRÔLE D'ACCÈS
MÉCANIQUE ET
ÉLECTRONIQUE

www.groupe dao.com
info@groupe dao.com

Proces de montage, démontage, 1 à 2 ans, à votre service depuis plus de 20 ans

PARKING

ROND-POINT DES 3 CLÉS ENTRE LE RESTAURANT L'OLIVETO ET JOUÉCLUB

Tél. 071 800 292

081 225 230 - 010 455 800

Magasin : chaussée de Namur, 18c

5030 GEMBOUX

Bureaux et show-room : rue René Gobert, 1 - 5140 LIGNY

Showroom et bureaux : sur RDV

Horaires d'été Magasin :

• Du 01/07 au 31/08 : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 18h

• Fermeture les samedis en juillet et août
sauf le samedi 3/8

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE

chaussée de Gembloux, 31

Tél. **071 88 52 66**

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la
parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de
ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans
le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseillère en communication, **Bénédicte COLSON**
se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au 0476/311 847
benedicte@regifo.be

François-Xavier DUMONT
Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)

Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42

Fax: 071 88 50 12

E-mail: info@dumotec.be

www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIEGMANN



Que faire si mes déchets n'ont pas été collectés ?

Peut-être avez-vous déjà eu la mauvaise surprise de voir vos déchets encore devant chez vous en rentrant du travail ou en fin de journée...

Pourquoi mes déchets n'ont-ils pas été collectés ? Que faire si le cas se présente ?

Le BEP vous détaille la marche à suivre, étape par étape !

1. Vérifiez le calendrier de collecte

La première chose à faire est de vérifier si le **jour de collecte est correct**, en fonction de votre code postal et du type de déchet à collecter.

Vous trouverez ces infos en **version électronique** via le calendrier en ligne sur la page d'accueil du site internet du BEP (<https://www.bep-environnement.be>) ou en téléchargeant gratuitement l'application Recycle! (sur Android et IOS – Vous pourrez même recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets).

Si vous préférez la **version papier** du calendrier, vous pouvez télécharger le calendrier au format pdf (rubrique "Calendriers") et l'imprimer (ou mieux encore, n'imprimer que le tableau vous concernant pour ne pas gaspiller de papier). Il est également disponible auprès de l'Administration communale.

Attention notamment aux jours fériés ! Les collectes sont alors reportées ou annulées.

2. Vérifiez si les normes d'emballage sont bien respectées

C'est bien le bon jour et le bon type de déchet ? **Alors vérifiez que vos déchets sont bien présentés de manière conforme !**

Seuls les contenants conformes peuvent être collectés ! Les sacs, par exemple, doivent tous présenter le logo du BEP.

Les papiers/cartons doivent être rassemblés dans une caisse en carton ou dans un conteneur jaune, et ne peuvent être présentés en vrac.



3. Vérifiez si les consignes de tri sont respectées

Les PMC, les déchets organiques, les papiers/cartons sont soumis à des **consignes de tri strictes** pour pouvoir être collectés et valorisés.

Les règles de tri sont parfois complexes et évoluent constamment avec les procédés de recyclage et valorisation : nous vous invitons à consulter notre guide de tri en ligne, en cas de doute, sur <https://www.bep-environnement.be/col-lectes-tri-des-dechets>.

4. Appelez-nous ou déposez une réclamation

Si, après toutes ces vérifications, tout vous semble correct, **prévenez-nous !**

- En appelant BEP Environnement au 081/718.211. Ce numéro est à votre disposition de 9h à 17h du lundi au vendredi.
- En introduisant une réclamation via <https://www.bep-environnement.be/reclamations/citoyen-collectes>.



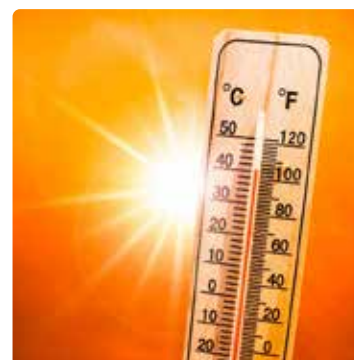
Démarrage des collectes de déchets à 5h en cas de fortes chaleurs

Lors des périodes de fortes chaleurs et afin d'alléger la pénibilité du travail du personnel en charge du ramassage des déchets, le démarrage des collectes est avancé à **5h du matin** (au lieu de 6h ou 7h en temps normal).

Dans ce cas, vous êtes invités à sortir vos poubelles (aussi bien déchets ménagers et organiques que PMC et papiers-cartons en fonction du calendrier applicable) **la veille au soir**, compte-tenu du fait que les camions sont susceptibles de passer plus tôt que d'habitude.

Ces dispositions sont prises dans l'intérêt du bien-être des travailleurs de BEP Environnement. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension à tous !

Restez informé et consultez régulièrement : www.bep-environnement.be ou www.facebook.com/BEPNamur.



SOCIAL

Permanence sociale par le SPF à Ligny

La Direction Générale Personnes Handicapées du SPF Sécurité sociale organise une permanence pour la Commune de Sombreffe le **1er lundi du mois de 9h à 12h** (en cas de jour férié,

vérifier les dates sur www.sombreffe.be – rubrique Actualités) à la **Maison Multiservices** (derrière les bureaux du CPAS), rue Haute 5/7 à Ligny.

Prochaines dates de permanence

- 2 septembre 2024,
- 7 octobre 2024.

Contact :

✉ nancy.modrian@minsoc.fed.be

En cas d'absence, vous pouvez aussi contacter le SPF Sécurité sociale :

- Via le 0800/98.799, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- Par internet : via le formulaire de contact sur le site internet <https://handicap.belgium.be/fr/contact/formulaire-de-contact>

CULTURE



Samaravia asbl

Cet été, profitez du RAVeL et du marché autrement ! Jusqu'au 30 septembre, partez à la découverte de notre patrimoine ferroviaire avec le jeu de piste familial "L'enquête du Sombreffe Express". Et une à deux fois par mois, profitez d'animations musicales en faisant vos courses au marché de Sombreffe. Alors que la rentrée se rapproche, avez-vous déjà pensé à vous (ré)inscrire à vos activités ? L'ASBL Samaravia vous propose différents ateliers créatifs hebdomadaires pour petits et grands.

Découvrir le RAVeL et le marché autrement

Que faire à Sombreffe cet été ? Quoi de mieux qu'une **balade ludique gratuite en famille** !

De Ligny à Sombreffe, Samaravia vous remet sur les rails de la ligne de chemin de fer 147. Pendant deux à trois heures, devenez chef de train en allant chercher un sac du jeu au Syndicat d'Initiative de Ligny - Rue Pont Piraux 23, 5140 Ligny (ouvert du mercredi au dimanche). À l'intérieur, vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour résoudre "L'enquête du Sombreffe Express". Suivez les instructions dans le carnet, répondez aux questions d'observation et contrôlez les passagers.

Et à partir de cet été, retrouvez des **animations musicales sur le marché** de Sombreffe ! Une à deux fois par mois, les samedis matin, les professeurs et élèves de l'Académie joueront sur la place Baudouin 1er. Une belle occasion pour profiter des marchands et talents locaux !

Et à partir de cet été, retrouvez des **animations musicales sur le marché** de Sombreffe ! Une à deux fois par mois, les samedis matin, les professeurs et élèves de l'Académie joueront sur la place Baudouin 1er. Une belle occasion pour profiter des marchands et talents locaux !

Que faire Pas loin du 38

Dans notre commune et aux alentours, une multitude de projets, d'activités et d'événements existent. Il n'est cependant pas toujours évident d'être au courant de tout. Bonne nouvelle, un **nouveau groupe Facebook** a été créé pour rassembler toutes ces magnifiques initiatives ! Rejoignez "Que faire Pas loin du 38", un espace de partage de l'actualité associative de Sombreffe, les Bons-Villiers, Villiers-la-Ville et Genappe. Faites vivre vos événements sur ce groupe !

S'inscrire à un atelier créatif

Nos **ateliers créatifs** hebdomadaires redémarrent la semaine du 23 septembre. Venez vous exprimer et expérimenter la broderie, la gravure, l'illustration, la peinture, le théâtre... Un programme varié et pour tous les âges à Sombreffe ! Cette saison 2024-2025 aura pour thème "Se planter et s'inventer".

Informations et inscriptions sur www.samaravia.be.



2^{ème} concert du groupe Siyo

Bloquez déjà la date ! Siyo fait son cinéma le **samedi 16 novembre 2024** à 19h et le **dimanche 17 novembre 2024** à 16h à l'église de Sombreffe.

Réservation obligatoire via siyosombreffe@gmail.com ou l'asbl Samaravia au 0492/53.37.88.



Quoi de neuf à l'EPN ?

Ateliers de vacances pour les enfants



A l'EPN, les vacances scolaires sont réservées aux enfants !

Deux ateliers ont été proposés au **mois de juillet** : « Jeux vidéo » et « Lab info ».

Au mois d'août, place aux ateliers « Stop-Motion » et « Programmation Lego ». Vous pouvez toujours vous inscrire à ce dernier via l'adresse xavier.vonneche@sombreffe.be.

Le QR code vous mènera directement à la page des ateliers, d'où vous pourrez aussi consulter les activités passées pour avoir une bonne idée de ce qu'on y a fait.

Les ateliers



Rencontre « J'adopte une banque en ligne » en septembre

A l'heure où la technologie prend inévitablement une place dans nos ménages, il est important pour le citoyen d'obtenir un peu d'aide pour comprendre l'outil et désamorcer ses craintes.

C'est on ne peut plus vrai en ce qui concerne les banques et leurs applications mobiles, qui encouragent de plus en plus à réaliser les **opérations bancaires à l'aide du digital**.

Le 2 septembre, une **rencontre citoyenne** est organisée par le SPW et la FEBELFIN pour informer, ainsi qu'apprendre l'usage et la sécurité des opérations bancaires digitales. La FEBELFIN joue le rôle de porte-parole pour le secteur bancaire et vous accueille à cette fin à Sombreffe, à l'Easy-E-Space.

Cette rencontre vous permettra également de poser vos questions et comprendre les avantages des opérations bancaires digitales.

Infos et inscriptions

- **Quand ?** Le 2 septembre, de 14h à 16h30.
- **Où ?** Allée de Château-Chinon, 6 à l'Easy-E-Space (EPN), face à l'administration communale de Sombreffe.
- **Inscription** obligatoire via : xavier.vonneche@sombreffe.be ou au 071 820 899 (n'hésitez pas à laisser un message).
- **Infos complémentaires :**
www.digitalwallonia.be/banquedigitale



Stages d'été au PISQ de Ligny



Après le stage « Nature et découverte » au mois de juillet et celui « Cuisine et sport » de ce début août, le PISQ (Petite Infrastructure Sociale de Quartier) de Ligny organise, du 19 au 23 août, un stage gratuit pour les enfants de 7 à 14 ans, sur le thème de « **Spot-Lanta** » !

Informations pratiques

- Du 19 au 23 août, de 9h30 à 16h30
- Au PISQ de Ligny (rue Désiré Harzée - Parking Ferme d'En Haut)

Inscriptions

Les places étant limitées, merci de vous inscrire au préalable !

Contact : Service Cohésion sociale – Nicolas Dumont
 ☎ 0499/69.93.24 - ✉ nicolas.dumont@sombreffe.be
 ou cohesionsociale@sombreffe.be



Conseil Communal des Enfants (CCE) : au revoir et bienvenue !



Le mercredi 3 juillet dernier s'est tenue la dernière séance du Conseil Communal des Enfants (CCE) de l'année scolaire 2023-2024.

Une séance un peu particulière puisqu'elle a été l'occasion de dire au revoir aux petits conseillers de 6ème primaire qui ont siégé pendant deux ans et de souhaiter la bienvenue à ceux fraîchement élus de 4ème primaire.



Merci aux enfants de 6ème primaire !

Nous tenons à remercier sincèrement les **élèves de 6ème primaire** pour leurs deux années d'engagement au sein du CCE. Leur dévouement, leur enthousiasme et leurs idées innovantes ont grandement contribué à enrichir les débats et les initiatives de notre conseil. Leur parcours exemplaire est sans nul doute une source d'inspiration pour tous.

Nous leur souhaitons bon vent !

Félicitations aux nouveaux élus !

La relève est assurée avec **12 nouveaux petits conseillers** fraîchement élus !

Après une campagne électorale rondement menée, les élèves de 4ème, 5ème et 6ème primaire des 6 écoles de l'entité, munis de leur convocation, se sont rendus aux urnes pour effectuer leur devoir citoyen et choisir, parmi leurs condisciples de 4ème primaire, leurs candidats favoris.

Les heureux élus ont ensuite prêté serment et se sont vu remettre leur écharpe de petit conseiller pour deux ans.

Félicitations à Lucie THEYS et Rosalie JAMOULLE (école communale de Tongrinne), Ernestine DOULIERE et Raphaël HUMBLÉ (école communale de Boignée), Rachel GOFAR et Lucas ZANELLI (école communale de Ligny), Niina EL IDRISSI et Arthur GUERLINZE (école des 2 Châtaigniers de Sombreffe), Chloé JACQUES et Basile MARION (école Saint-Lambert de Ligny), Laure GRANDJEAN et Tom DOMINIQUE (école Saint-Laurent de Sombreffe).

Nous souhaitons également remercier tous les autres candidats non élus pour leur participation aux élections de renouvellement du CCE.



On se retrouve à la rentrée !

Nous sommes impatients de découvrir les **projets et les propositions** des nouveaux élus et de leurs « collègues » qui entameront leur 2ème année de mandat.

Nous ne manquerons pas de revenir sur les nouvelles aventures du Conseil Communal des Enfants dans les prochaines éditions du bulletin communal !

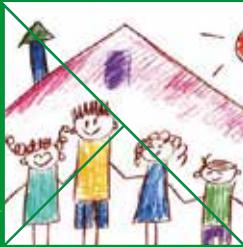
Conseils Coordination Services Jeunes asbl (CCSJ)

DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

CELA PEUT CHANGER UNE VIE !!!

Accueillir un enfant
de 0 à 18 ans,
en difficulté,
pour une courte période.

 (intervention financière
par la Fédération Wallonie-Bruxelles)



Editeur responsable : M. GELINE - Exempt de timbre-Art. 198.7

CONTACT

CCSJ NAMUR
081/260060

CCSJ PHILIPPEVILLE
071/555552

ccsj@ccsjasbl.be
WWW.CCSJ-ACCUEIL.EU

CCSJ asbl
du lundi au vendredi de 9h à 17h
Bld de la Meuse 111 - 5100 Jambes
Rue de l'Arsenal 7 - 5600 Philippeville
A.S.B.L. agréée par la c.f. n° S1062-00

AÎNÉS



Le Conseil Consultatif Communal des Aînés

Semaine des aînés du 5 au 8 novembre

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) de Sombreffe a le plaisir de vous inviter aux activités organisées dans le cadre de la « Semaine des Aînés » !

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le précédent bulletin communal, celle-ci aura lieu du **5 au 8 novembre 2024**.

Ci-dessous, vous trouverez l'agenda des 2 activités phares ouvertes au public.

Mardi 5 novembre au Centre communal de Ligny (lieu à confirmer)

- 9h : Accueil
- 9h15 : Présentation du Prix littéraire Gillain 2023 : « Les dimanches d'Angèle » de Linda VANDEN BEMDEN
- 10h15 : Bien & Maltraitance des aînés – Ciné-débat : « L'alarme de Louissette » animé par Respect Seniors

Jeudi 7 novembre au Centre communal de Ligny

- Massage
- Pharmacie alternative
- Initiation à l'utilisation du défibrillateur
- Activité pédestre

Merci de vous inscrire pour le **22 octobre 2024** au plus tard par mail à

l'adresse cohesionsociale@sombreffe.be ou par téléphone au 071/117.005 ainsi qu'auprès de Madame Monique FOCANT, Présidente, au 071/88.82.66. Plus d'infos dans le prochain bulletin communal et prochainement sur www.sombreffe.be et la page Facebook « Commune de Sombreffe – Officiel ».



Contact : Service Cohésion sociale - ☎ 071/117.005 - ✉ cohesionsociale@sombreffe.be

Permanences

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu, de 9 à 11h, les samedis :

- 17 août 2024
- 7 septembre 2024
- 21 septembre 2024
- 5 octobre 2024
- 19 octobre 2024

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au ☎ 071/117.009 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



MARIAGES

Cinq couples se sont mariés civilement à Sombrefe depuis la dernière parution du Bulletin d'information communale.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Christopher MICHAUX et Madame Laetitia MONTESI
se sont mariés civilement à Sombrefe le 24 mai 2024



Monsieur Etienne VANVINCKENROYE et Madame Valentine VANDAMME
se sont mariés civilement à Sombrefe le 1er juin 2024



Monsieur Nicolas DELOIE et Madame Coralie TYOU
se sont mariés civilement à Sombrefe le 1er juin 2024



Sylvan PIRARD et Madame Céline THEATE
se sont mariés civilement à Sombrefe le 15 juin 2024



Monsieur Julien ALSTEEN et Madame Nadège LAMBERT
se sont mariés civilement à Sombrefe le 6 juillet 2024

1^{ère} cérémonie des noces d'or, de diamant, de brillant et de platine 2024

Le 4 juillet dernier, la Salle des Mariages de l'Administration communale de Sombreffe a accueilli la première cérémonie de l'année en l'honneur des couples célébrant leurs noces d'or, de diamant, de brillant et de platine.

Cet événement, qui marque les anniversaires respectifs de 50, 60, 65 et 70 ans de mariage, a mis à l'honneur les premiers couples de 2024 ayant atteint ces jalons exceptionnels dans leur vie conjugale.

Après un petit retour sur les **moments forts de la vie de chacun des 8 couples présents**, les jubilaires se sont vu remettre fleurs et panier gourmand, ainsi que les félicitations royales. Entourés de leur famille, ils se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié, d'un café et de pâtisseries servis à cette occasion.

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux couples jubilaires et les remercions de nous avoir permis de partager un peu de leur histoire d'amour !

Le 29 août prochain, une **nouvelle cérémonie** sera organisée pour honorer d'autres couples de notre commune atteignant les mêmes anniversaires notables. Nous nous réjouissons de pouvoir à nouveau célébrer ces unions remarquables et de partager des moments de bonheur avec d'autres couples qui ont également traversé des décennies ensemble.



Monsieur et Madame TILMANT-LECLERCQ
(Noces de platine)



Monsieur et Madame COULON-LEQUIME
(Noces de brillant)



Monsieur et Madame FRAIPONT-POOT
(Noces de diamant)



Monsieur et Madame DUPUIS-DESSY
(Noces de diamant)



Monsieur et Madame BEGAUX-PANSAERTS
(Noces d'or)



Monsieur et Madame TANASE-HENRY
(Noces d'or)



Monsieur et Madame VANDAMME-FIEVET
(Noces d'or)



Monsieur et Madame CLEMENT-COLIN
(Noces d'or)



Le 13 octobre prochain, les citoyens retourneront aux urnes afin de choisir leurs représentants pour siéger au sein des conseils communaux et provinciaux.

Dans le cadre de cet article, nous répondons à quelques questions pratiques que vous pourriez vous poser avant de vous rendre à l'isoloir !

Qui peut voter aux élections du 13 octobre 2024 ?



Pour les élections communales

Sera convoquée aux élections communales, toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit au registre de la population au plus tard le 1er août 2024.

Pour pouvoir exercer leur droit de vote, les **citoyens étrangers** (qu'ils soient ressortissants ou non d'un pays membre de l'Union européenne) ont dû introduire une demande d'inscription comme électeur pour le 31 juillet 2024.

Par ailleurs, les **citoyens non ressortissants d'un pays de l'Union européenne** doivent également :

- être en possession d'un titre de séjour légal depuis le 31 juillet 2019 au plus tard et avoir résidé de manière ininterrompue dans une commune belge depuis cette date ;
- avoir signé un engagement à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.



Pour les élections provinciales

Sera convoquée aux élections provinciales, toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir la nationalité belge ;
- avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit au registre de la population le 1er août 2024 au plus tard.

Les **ressortissants étrangers** issus ou non d'un pays membre de l'Union européenne ne peuvent donc **pas y participer**.



Important ! Contrairement à ce qui était prévu pour les élections européennes du 9 juin dernier, les mineurs de 16 et 17 ans ne peuvent pas participer aux scrutins électoraux communal et provincial.



Le vote est-il obligatoire ?

Si vous êtes inscrit dans le registre de la population d'une commune belge, vous êtes **obligé de participer aux élections**, dès que vous avez **18 ans**, au jour de l'élection. Il en est de même pour les élections communales en ce qui concerne les **citoyens étrangers** dont la **demande d'inscription comme électeur a été acceptée**. Cela signifie que vous recevrez une convocation électorale et que vous devrez vous rendre dans l'isoloir de votre bureau de vote pour faire votre choix.



Quand vais-je recevoir ma convocation électorale ?

Quelques jours avant les élections, les Belges et les étrangers inscrits recevront leur convocation dans leur boîte aux lettres. Si ce n'est pas le cas, il est toujours possible d'obtenir sa convocation en se rendant au service Population de l'Administration communale jusqu'au jour de l'élection, le 13 octobre à midi.



Quelles sont les heures d'ouverture des bureaux de vote ?

Les bureaux de vote ouvriront à **8h** et fermeront à **13h**.

10 bureaux de vote seront installés sur l'ensemble de la commune. L'adresse précise du bureau où vous devrez voter sera mentionnée sur votre convocation électorale.



Que faire en cas d'indisponibilité le jour du vote ?

Si vous êtes dans l'incapacité d'aller voter le jour des élections, vous avez deux possibilités :

- Soit vous **donnez procuration** à un autre électeur (voyez la question ci-dessous) ;
- Soit vous **transmettez vos motifs d'absence** au procureur du Roi de Namur (place du Palais de Justice, 5 à 5000 Namur). Il décidera si oui ou non vos raisons sont justifiées. Communiquez-lui les éléments suivants :
 - o Nom et prénom
 - o Numéro de registre national
 - o Adresse
 - o Justificatifs divers



Le vote par procuration, comment ça marche ?

Le vote par procuration permet, en cas d'absence le 13 octobre 2024, de se faire représenter par un autre électeur.

Pour quels motifs ?

Quatre cas de figure justifient de donner procuration à un autre électeur. Pour chaque cas, une pièce justificative sera demandée, en plus du document de procuration.

Motif	Justificatif
Vous ou un proche êtes malade et ne pouvez pas vous déplacer pour aller voter	Un certificat médical d'un médecin (qui n'est pas candidat ou candidate).
Vous êtes à l'étranger (pour des raisons non professionnelles)	• Une preuve de réservation ou • Un titre de transport valable ou • Une attestation d'un organisme de voyage ou • Une déclaration écrite sur l'honneur attestée par le Bourgmestre (Annexe 2 : "Déclaration écrite sur l'honneur - séjour temporaire à l'étranger").
Vous travaillez ou étudiez	• Un certificat de votre employeur / établissement ou • Une déclaration écrite sur l'honneur attestée par le Bourgmestre (Annexe 3 : "Déclaration écrite sur l'honneur - travailleur indépendant").
Vous êtes juridiquement privé de liberté	Un certificat de l'établissement où vous séjournez.

Le formulaire de procuration et les déclarations sur l'honneur (annexes 2 et 3) peuvent être obtenus auprès du Service Population de votre commune ou sur le site web www.sombrefe.be (onglet « Elections 2024 »).

Comment donner procuration ?

1. Le donneur de procuration (ou mandant) doit s'assurer d'être dans une **situation** justifiant un vote par procuration (voyez le tableau ci-dessus).
2. Le donneur de procuration (ou mandant) doit compléter le **formulaire de procuration** et y joindre la ou les pièce(s) justificative(s) (voyez le tableau ci-dessus).

Attention ! Le formulaire de procuration doit être signé par le donneur et le porteur de procuration.

3. Le jour de l'élection, le porteur de procuration devra être muni :
 - de sa propre convocation ;
 - de sa carte d'identité ;
 - du formulaire dûment complété et signé par le donneur de procuration et par lui-même ;
 - de la ou des pièce(s) justificative(s) nécessaire(s).

4. Le président du bureau de vote vérifiera les documents en possession du porteur de procuration et pourra refuser le vote par procuration si la procédure n'a pas été respectée.

Bon à savoir ! Le mandant ne peut remettre une procuration qu'à un autre électeur. Celui-ci ne pourra porter qu'une seule procuration. Les électeurs belges doivent remettre la procuration à un autre électeur belge.

Où obtenir des informations complémentaires ?

- Sur le site portail des élections : www.electionslocales.wallonie.be
- En composant le numéro 1718 de la Région wallonne
- Sur www.sombrefe.be (onglet « Elections 2024 »)
- Auprès du Service Population :
Nathalie THOMAS, Cheffe de Service – ☎ 071/117.009
✉ population-etatcivil@sombrefe.be

Comment devenir assesseur volontaire ?

Pour jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de démocratie, l'électeur peut déposer sa candidature pour la fonction d'assesseur. Un **formulaire à remettre au service Population de l'Administration communale** est disponible auprès de ce service et sur le site web www.sombrefe.be (onglet « Elections 2024 »). Vous trouverez plus d'infos sur la fonction d'assesseur sur le site portail des élections à l'adresse <https://electionslocales.wallonie.be> (rubrique « Actualités »).

13 OCTOBRE 2024
ÉLECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES

**SOYEZ ACTEUR DE LA DÉMOCRATIE,
DÉCOUVREZ UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE :
DEVENEZ ASSESSEUR ÉLECTORAL**





INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE
VOTRE COMMUNE

PLUS D'INFOS :
scannez le QR code ou
consultez electionslocales.wallonie.be



Éditeur responsable : Marc ALBERTO, SPW Intérieur et Action sociale



Le CPAS de Sombreffe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes. A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Présidente f.f. : VANDERMEULEN Laurence – ✉ laurence.vandermeulen@cpas.sombreffe.be
- Directeur général f.f. : ZARA Natalino - ✉ natalino.zara@cpas.sombreffe.be
- Assistante sociale en cheffe : CHALLE Carole ☎ 071/49.01.12 - ✉ carole.challe@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : ☎ 071/49.01.10 – ☎ 071/49.01.19 - ✉ info@cpas.sombreffe.be
- Receveur Régional : GAUTIER Jacques

Service social

Horaire des permanences :

- **Lundi** : de 9h à 11h30
- **Mardi** : de 9h à 11h30
- **Mercredi** : de 13h à 15h
- **Jeudi** : de 9h à 11h30
- **Vendredi** : pas de permanence - Sur rendez-vous uniquement

Allocation de chauffage

- Jeudi, de 9h00 à 11h30
- Contact : ✉ assistant.social@cpas.sombreffe.be

Compteur à budget

- Station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

Distribution de repas à domicile

- Contact : ☎ 071/49.01.10
✉ repas@cpas.sombreffe.be

Mobisocial

- Si vous n'avez pas de moyen de locomotion ou ne pouvez vous déplacer seul(e), faites appel au Mobisocial pour vous rendre à vos rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...
- Du mardi au jeudi, de 8h00 à 12h00
- Contact : HAINAUT Danielle
☎ 071/49.01.10 - ☎ 0494/43.45.56
✉ mobisocial@cpas.sombreffe.be

Easy-e-Space

- EPN du CPAS
Gratuit et ouvert à tous
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – Mercredi de 13h30 à 16h00 (réservé aux enfants)
- Contact : FURLINI Pascale
☎ 071/89.18.00

Insertion sociale (SIS)

- Contact : NARO Caroline, Assistante sociale - ✉ sis@cpas.sombreffe.be

Insertion socioprofessionnelle (Job coaching)

- Lundi et jeudi, uniquement sur rendez-vous
- Contact : NARO Caroline

Médiation de dettes

- Uniquement le vendredi matin, sur rendez-vous
- Contact : ☎ 081/44.61.8
✉ administration@greasur.be

Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »

- Rue Chasse-Lion à Sombreffe
- Contact (CPAS) : ☎ 071/49.01.10

Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY

☎ 071/49.01.10 - ☎ 071/49.01.19

✉ info@cpas.sombreffe.be





Nos enfants

ECOLE SAINT-LAMBERT DE LIGNY



Cette fin d'année se clôture sur les chapeaux de roue à l'école Saint-Lambert de Ligny !

Les enfants ont profité du rare jour de soleil de début juin pour effectuer la traditionnelle marche parrainée. Petits et grands ont effectué un tour dans le village et les campagnes avoisinantes. Tout le monde est revenu à l'école pour un goûter « crêpes » qui a ravi les gourmands !

Le magnifique soleil n'est pas resté longtemps et c'est bien dommage, il aurait fait du bien aux cyclistes de 5ème année qui passaient leur **brevet « ProVélo »**. Après 3 jours de formation par une équipe d'encadrants professionnels, les élèves ont effectué un parcours sur route. Ils sont ravis de se sentir un peu plus à l'aise au guidon de leur bolide et... Ils ont tous réussi !

L'année se termine avec, comme pour les adultes, un passage par les urnes ! Oui, fin du mois de juin se sont déroulées les **élections au Conseil Communal des Enfants**. Les enfants de 5ème et 6ème ont été voter pour la relève : Chloé Jacques et Basile Marion. Ils ont, tous les deux, séduit par leurs idées, leurs projets pour l'école et pour notre village. Félicitations !

Les Acc/M1, les P3-P4 ont surveillé notre chère école et se tiennent prêts pour les prochaines aventures ! Préparez-vous...



Ecoles communales de Sombreffe

Rentrée 2024-2025

Sombreffe 1 : implantations Boignée et Ligny - Sombreffe 2 : implantation Tongrinne



2 écoles, 2 directions, 3 implantations,

Qui développent :

- Des savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Un esprit de tolérance, d'accueil et de respect de chaque élève
- Une relation enfant/enseignant axée sur la confiance et la bienveillance
- Un regard curieux et positif sur le monde qui entoure les élèves

Qui collaborent avec :



- Le Centre PMS/PSE de Tamines (guidance et orientation)
- Les Pôles territoriaux
- L'ADEPS / "Pro Velo"
- Les Associations de Parents
- Le Conseil de Participation (enseignants / direction / parents / Pouvoir Organisateur / représentants de l'environnement économique et social)
- L'Intercommunale I.M.A.J.E. (Accueil temps libre)
- Le Foyer de Bothey*
- Des bénévoles (cours de chant, d'informatique, histoire du village, mamie conteuse, atelier jeux de société etc.)



Inscriptions jusqu'au 19 juillet et à partir du 12 août auprès du Secrétariat au 071.88.77.75 et à partir du vendredi 16 août 2024 auprès des Directions

Sombreffe 1 (Boignée - Ligny) : 071/88.77.75

Sombreffe 2 (Tongrinne) : 071/85.21.54

Pour tout renseignement : secretariat.ecoles@sombreffe.be - 071/88.77.75
ecolecomsombreffe.wixsite.com/home



Qui offrent :

- des études dirigées encadrées par notre personnel enseignant les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30;
- des siestes prises en charge par des puéricultrices dans des locaux exclusivement dédiés aux plus jeunes enfants;
- des cours de psychomotricité donnés par un maître spécial avec notamment l'apprentissage aux deux roues pour les plus petits;
- des activités parascolaires organisées pendant le temps de midi avec la mise à disposition de malles pédagogiques et de personnel formé à leur utilisation;
- des plaines verdurisées et sécurisées, une "classe du dehors" qui reconnecte l'élève à l'environnement proche;*
- des tableaux blancs interactifs dès la 1ère primaire;
- des cours dispensés par l'Académie de Tamines dans nos locaux, à savoir : art de la parole (diction/théâtre), piano, saxophone, batterie, etc.*
- des heures de néerlandais dès la 3e primaire, des heures d'informatique en 5e et 6e primaire à Ligny et Boignée, un accès à la bibliothèque à Tongrinne, le "quart d'heure lecture" dans les classes primaires, des malles de livres à disposition via la bibliothèque provinciale de Namur ;
- des activités musicales en classes maternelles, en partenariat avec les Jeunesses musicales de Namur*;
- des activités telles que : "Cap sciences", "Guide nature" et autres pour les élèves des classes primaires;
- des classes vertes, sportives, de voile, de ferme, etc dès la section maternelle*;
- des sorties pédagogiques, culturelles et sportives (Cross, Musées, Théâtre,...);
- des cours de natation dès la 3e maternelle encadrés par des professeurs d'éducation physique titulaires du brevet de base en sauvetage aquatique (BSSA). Brevets de natation attribués aux élèves au fur et à mesure des apprentissages.

**selon l'implantation*

Le tout organisé dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence.



Organisation :

Rentrée le lundi 26 août 2024

Garderie dès 7h

Horaire des cours

8h30 - 12h10

13h35 - 15h15

excepté le mercredi : 8h30 - 12h10

Collations et temps de midi

Service de repas chauds équilibrés en relation avec un green deal "repas sains"

Fruits de saison en circuit court offerts aux enfants 1x/semaine

Accueil temps libre

Assuré par l'intercommunale I.M.A.J.E. dès 7h et jusqu'à 18h dans les trois implantations.

Goûter varié offert à tous les enfants dans le cadre de la garderie





L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 7 octobre 2024** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 30 août 2024** par mail à ✉ info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes

Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.



Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 7 octobre 2024** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 30 août 2024** par mail à ✉ info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



Ligny 1815 et tourisme de mémoire



Retour sur les commémorations de la bataille

Le week-end des 1er et 2 juin dernier, les commémorations du 209ème anniversaire de la bataille de Ligny 1815 ont été un franc succès en dépit des conditions climatiques éprouvantes.

Après des mois de préparations et de recherches pour approcher au plus près la réalité historique, des passionnés d'histoire vivante se sont mis à l'heure des dernières guerres napoléoniennes et de la vie civile de l'époque.

Qu'ils reconstituent des militaires, des paysans ou des artisans, tous participent bénévolement au devoir de mémoire et à la transmission de l'histoire.

Les reportages des télévisions locales Boukè et Télésambre, le passage en direct au JT de la RTBF, le tournage d'un documentaire pour la VRT et les reportages des Capsules de l'Histoire attestent de l'intérêt des médias pour ce type d'événement historique.

Les visiteurs ont également manifesté l'attrait qu'ils portent à ces animations historiques car, malgré une météo incertaine, un public familial en recherche d'évasion et d'expérience a assisté nombreux aux différentes reconstitutions.

Les provinces du Hainaut et de Namur représentent près de 60% des visiteurs lors des journées historiques mais **plusieurs nationalités sont accueillies sur le site Ligny 1815 depuis le début de la saison** : française, anglaise, allemande, hollandaise, américaine, italienne, lituanienne, danoise, luxembourgeoise, polonaise, portugaise et suisse. Notre billetterie reliée à l'Observatoire Wallon du Tourisme permet également d'affiner les statistiques concernant cette thématique.

On l'aura compris, la préservation et la mise en valeur du patrimoine historique, l'essor du tourisme de mémoire, les reconstitutions, le musée et ses activités constituent un pôle essentiel de la dynamique touristique de notre commune et de notre région.

Le site Ligny 1815 se montre très attentif à cette dynamique de transmission de la mémoire et de développement touristique.

L'attraction touristique est aussi un lieu de vie où se déroulent de nombreux événements :

- **25 août** - Visite guidée de la Carrière Vivaqua de Ligny au départ du musée. Réservation via visitsombreffe@gmail.com – 071 81 83 13 ;
- **7 et 8 septembre** - Marché artisanal des artisans créateurs ;
- **5 et 6 octobre** - Journée Découverte Entreprises.

Infos : www.ligny1815.be.



1er régiment des chasseurs de la Garde Impériale – Ligny ASBL

L'association de reconstitution historique, après la participation aux événements de Montereau, Fontainebleau, Ligny, Waterloo et Arcy sur Aube, a été sélectionnée pour animer les journées du Patrimoine à Longwy près de la frontière française les 28 et 29 septembre.

Une belle reconnaissance qui atteste du savoir-faire de notre association et de la qualité historique de nos animations.

Président : Alaerts Ludovic



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombrefe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité** ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association** ;
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.

Ateliers d'écriture et Mieux-être



Carnets de vie, carnets de souvenirs : 2024-2025
À l'encre de ma vie

À chaque séance, une consigne d'écriture et une consigne mieux-être.

Carnet de récits : écriture autobiographique

Vous choisissez une histoire inscrite sur une ligne du temps, sur base de propositions d'écriture.

Par exemple :

- votre enfance, adolescence,
- les rencontres déterminantes,
- un voyage,
- des vacances,
- des moments-clés avec vos enfants,
- l'histoire de votre famille,
- l'histoire d'un membre de la famille,
- une histoire qui vous tient à cœur.

Carnet de vie : écriture et mieux-être

Pour faire le point, dépasser une difficulté, sortir d'une impasse, retrouver un équilibre, stimuler la joie de vivre, prendre conscience de vos ressources.

Dates des ateliers :

- 2024 : les 10/9 – 24/9 – 15/10 – 5/11 – 26/11 – 17/12.
- 2025 : les 14/1 – 4/2 – 25/2 – 18/3 – 8/4 – 29/4 – 20/5 – 3/6.

Horaire des ateliers : de 9h30 à 12h30.

Lieu : Académie de Sombrefe.

Séance d'infos et inscriptions le mardi 3/9 de 9h30 à 10h30.

Minerval pour les 14 séances : 168 € (possibilité de paiement en 4 mois).

Inscriptions et infos : Martine Eleonor au 081/61.52.81.

Site web : www.transgenerationnel.be

ASBL « Com au resto », une asbl pas comme les autres

Créée fin 2021 afin d'aider les personnes fragilisées, de façon soit éphémère, soit prolongée, de l'entité de Sombrefe, l'asbl Com au resto compte maintenant 279 bénéficiaires, soit 112 familles issues de tout statut social.

L'association distribue des **colis alimentaires** 2 fois par mois pour un prix modique de 2€ par adulte et gratuitement pour les enfants de - de 16 ans (fruits, légumes, produits laitiers et produits secs). Elle met aussi à disposition, moyennant un prix très bas, des **articles d'hygiène et d'entretien**. Elle est également un **lieu de rencontres et d'échanges** avec nos bénévoles. Notre équipe de bénévoles accueille, dans la bienveillance, les bénéficiaires le lundi sur rendez-vous. Ces bénévoles assurent également les livraisons à domicile 2 fois par mois pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.

Si vous aussi vous avez envie de vous investir comme bénévole et rejoindre notre équipe ou si vous connaissez momentanément des moments difficiles, n'hésitez pas à nous contacter aux numéros suivants : Carole au 0473/776741 et Jean Baptiste au 0496/305267.



Festival Besoin d'A(i)rt !

Pour la 4e année, l'asbl Créateurs de Moments organise le Festival Besoin d'A(i)rt à Sombreffe le **samedi 17 août 2024 dès 16h**. Précédé d'un stage de cirque (6 à 16 ans), le festival propose des concerts, des animations et des spectacles dignes des grands festivals au cœur du village de Ligny.

- **16h : début des animations**

Entre-Sort, Grande Droguerie Poétique, ambiance musicale.



- **20h30 : Just Vox**

Après leurs passages remarquables dans des émissions à grosses audiences et des concours internationaux, les Just Vox seront sur notre scène avec leur énergie pour vous faire voyager à travers les époques, de Stromae & Orelsan à Harry Potter en passant par le film Gladiator.



- **17h : Cie Charlie – PEEK-A-BOO**

Théâtre de rue burlesque plein d'acrobaties dans un ring de boxe authentique !

Avalanches de claques, courses-poursuites frénétiques et incontournables gags inspirés de Charlie Chaplin, Buster Keaton, Laurel & Hardy.



- **18h30 :**

- **Cie Terre à Terre**

Léa et Louise vous feront découvrir le mât chinois, le cerceau et bien d'autres acrobaties. Un spectacle à mi-chemin entre le désordre et l'équilibre ; un univers simple, poétique, drôle et généreux, avec un soupçon de féminité.



- **22h :**

- **Majestic Magma Retrouvailles**

Élu meilleur spectacle de feu en 2023, "Retrouvailles" clôturera avec panache l'édition 2024 du Festival Besoin d'A(i)rt !



www.besoindart.be

Préventes jusqu'au 11 août :

- moins de 6 ans : gratuit
- 6 à 16 ans : 10€
- plus de 16 ans : 17€

Infos & réservations : www.besoindart.be

Espace Livres Ligny



L'Espace Livres Ligny vous accueille tous les samedis à la Maison Multiservices (rue Haute, 5 à Ligny) de 15h à 17h (sauf jour férié).

L'Espace Livres, c'est aussi des rencontres d'auteurs annuelles. La prochaine

aura lieu le **vendredi 27 septembre** !

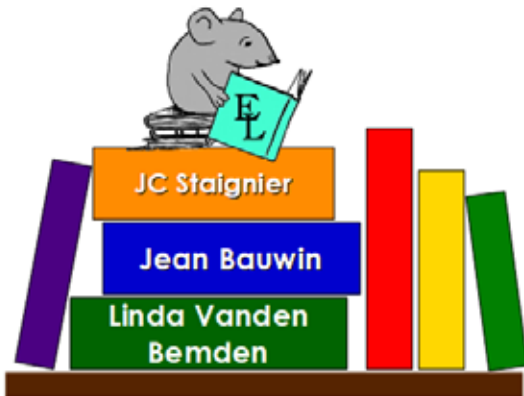
6^e RENCONTRE AVEC DES AUTEURS

Vendredi 27 septembre 2024 à 19h
Accueil dès 18h30

À l'Espace Livres - Maison Multi Services
Rue Haute, 5 - Ligny

Infos : 071/117.005 - **ENTRÉE GRATUITE**

<https://www.espacelivres.be>



Editeur responsable : Espace Livres Ligny



Avec le soutien de la Cohésion sociale



Les Sens du Temps

L'association « Les Sens du Temps » vous rappelle les dates de ses **prochaines activités** :

- Excursions à Grave-lines le 31.08.2024 et à Andenne le 16.11.2024,
- Dîners les 14.09.2024, 26.10.2024 et 14.12.2024.

Coordonnées de contact :

- Monique ZOLLER – monique.l.g.zoller@gmail.com
Tél. 0476/615 475
- Jacqueline ZOLLER – jacqueline.m.g.zoller@gmail.com
Tél. 0476/614 758



16^{ème} grande bourse aux cartes postales

Cartes postales anciennes, vieux papiers, ...



Dimanche 6 octobre 2024 de 8h à 12h au Centre culturel communal de Ligny (rue du Pirou, 8 à Ligny).

Renseignements :

Pierre-Michel Vanderpypen

Rue du Sart-Mallet, 12 à Ligny

Tél : 0486/138.414 ou 0496/394.177

Email : pm.vanderpypen@skynet.be

La Ligue des familles de Sombreffe

La Ligue des familles (section Sombreffe) vous annonce ses 2 prochaines activités.



Brocante aux vêtements et chaussures pour enfants et adultes, matériel de puériculture et de sport



Le dimanche 15 septembre 2024 de 9h30 à midi.

Attention ! Changement de lieu : **salle Saint-Laurent**, rue Tienne de Mont, 30 à Sombreffe.

Réservation de préférence par e-mail :

sombreffe@liguedesfamilles.be ou auprès d'Andrée Lequeux au 071/889.767 de 19h à 21h.

Bourse aux jouets

Elle se tiendra au **Centre Culturel de Ligny** (8, rue du Pirou) le **dimanche 20 octobre 2024**.

Plus de précisions dans le prochain Bulletin communal.





Fun&sport asbl se compose de 5 coachs, chacune apportant son expertise afin d'offrir une expérience unique.

Depuis plus de 13 ans, nous dispensons des cours de fitness dans un environnement épanouissant.

Cette année nous élargissons nos cours avec le Hatha Yoga !

Venez nous rejoindre lors de notre semaine portes ouvertes du 26 au 30 août !



infos : www.funetsport.be

Fun&sport à Ligny				
	lundi	mardi	mercredi	jeudi
18h-19h	YOGA	PILATES	PILATES	PILATES
19h-20h	BODY SCULPT	STEP	FIT BODY	APS (Aéro Posturo Sculpt)
20h-21h	Kick Power	PILATES	PILATES	STRETCH MOBILITY

Local Récup' solidaire

Comme chaque année, le Local Récup' solidaire vous invite à sa « Grande donnerie (scolaire) du mois d'août ».

Quand ? Le 17/08/24 de 13h à 16h.

Où ? Au Local Récup' solidaire, situé juste derrière l'Administration communale (allée de Château-Chinon).



Les Compagnons de Ligny



Tu es **un garçon**, tu as entre **5 et 17 ans** et tu as envie de t'amuser en intégrant un mouvement de jeunesse ? Alors, les Compagnons sont faits pour toi !

Qui sont les Compagnons de Ligny ?

Nous sommes un mouvement de jeunesse familial et indépendant présent dans la commune depuis plus de 60 ans, comprenant des animateurs brevetés et motivés mais surtout des jeunes prêts à s'amuser et à découvrir l'esprit et les valeurs d'un mouvement de jeunesse. Nous sommes divisés en trois groupes : les Schtroumpfs (de 5 à 9 ans), les Lurons (de 9 à 12 ans) et les Conquérants (de 12 à 17 ans) et nous nous rencontrons **tous les dimanches de 14 à 17h**.

Que pourrions-nous t'apporter ?

Notre objectif principal est ton épanouissement en tant que jeune mais également de te montrer nos convictions qui sont : l'entraide, la prise de confiance en soi et le respect des uns et des autres ainsi que de l'environnement. Tout cela en s'amusant lors de grands jeux et d'animations toute l'année et durant le camp.



Cette année, notre rentrée se fait **le 29 septembre 2024 à partir de 13h30 à la Ferme d'en bas à Ligny** (Rue des Généraux Gérard et Vandamme, 8).

Alors n'attends plus !

Contacte Rhinocéros (François Chaufouraux) par téléphone au 0474/85 22 67 ou par mail à l'adresse lescompagnonsdeligny@gmail.com pour plus d'informations.

François Chaufouraux
Président des Compagnons de Ligny

SEL : Système d'Echange Local

Solidaire, responsable et Fun !

Prochaine réunion d'infos : mercredi 18 septembre à 19h30 à Sombreffe, Tienne de Mont, 37.

Le SEL est un réseau dont les membres échangent des services très divers : jardinage, bricolage, baby-sitting, cours de guitare, de maths, massage, coaching, ...

Le tout sans argent et dans la convivialité !

Des activités (soirées, loisirs, ateliers, sorties, ...) sont aussi régulièrement organisées.

Notre « monnaie » ? Le Bon'heure ! Le temps a la même valeur pour toutes et tous, quelles que soient les compétences offertes dans le SEL : 1h=1h !

Où : Sombreffe, Villers-La-Ville, Court-St-Etienne, Ottignies/LLN, Mont-St-Guibert, Chastre et Genappe.

Public : +/- 250 membres.

Pour info et/ou inscription à la réunion d'info : selcoupdepouce@gmail.com.

Et si vous n'êtes pas disponible le 18 septembre mais souhaitez être personnellement invité.e aux futures réunions d'information, signalez-vous à l'adresse selcoupdepouce@gmail.com.

Une fois inscrit.e, vous recevrez un mail pour vous en informer.





www.sentiers5140.be



Sentiers Sombreffois



sentiers5140@gmail.com

Sentiers Sombreffois

Sentiers sombreffois

Balades au fil des points-nœuds pédestres



Il fallait être optimiste et ... bien équipé pour se lancer en rando durant ce triste printemps ! L'été, tant attendu, nous permet heureusement de renfiler nos chaussures de marche et de profiter à nouveau de nos sentiers de balade. Il était temps !

Pas toujours le temps, pas toujours l'envie de créer vos propres balades points-nœuds...

Voici alors une raison supplémentaire de visiter régulièrement notre [site](http://www.sentiers5140.be) www.sentiers5140.be et notre page **Facebook Sentiers Sombreffois** : chaque mois, vous y trouverez une proposition de balade égrenant chacun des points-nœud qui la jalonnent. Vous n'aurez plus qu'à les suivre et serez ainsi dispensés de les rechercher sur la carte et de les pré-enregistrer. Chacun de ces parcours sera illustré par l'une ou l'autre photo vous permettant de vous faire une idée de ce que vous pourrez y (re-)découvrir.

Pierre B. pour Sentiers Sombreffois ASBL

PS : Réservez d'ores et déjà dans votre agenda la date du **20 octobre 2024**, « Journée des sentiers », au cours de laquelle vous serez ouvertes plusieurs balades fléchées au départ de **la Maison de village de Boignée**. Convivialité garantie autour d'un pain saucisse, d'une gaufre gentiment arrosée de bières locales ou autres boissons au choix.

Nous contacter, rester informer

Mail : Sentiers5140@gmail.com

Site : Sentiers5140.be ou ce QR code

Facebook : Sentiers Sombreffois

Instagram : Sentiers5140



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 7 octobre 2024** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **d'article au plus tard le vendredi 30 août 2024** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».



Agenda des activités

Du 29/07 au 16/08

Stage OXYjeunes pour les enfants de 3 à 12 ans à l'école communale de Tongrinne

AOÛT

05/08

Permanence sociale sans rendez-vous organisée par le SPF à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5/7), de 9h à 12h

17/08

Festival Besoin d'A(i)rt 2024 organisé par l'asbl Créateurs de Moments, dès 16h, à la rue du Pont-Piriaux, 23 à Ligny (site du Musée 1815)

17/08

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

17/08

Grande donnerie (scolaire) organisée par le Local Récup' solidaire de 13h00 à 16h00, au Local Récup' solidaire situé juste derrière l'Administration communale

Du 19 au 23/08

Stage pour enfants de 7 à 14 ans organisé par le PISQ sur le thème de « Spot-Lanta », de 9h30 à 16h30, à la rue Désiré Harzée

20, 21 et 23/08

Atelier de « Programmation Lego » pour enfants organisé par l'EPN à Ligny

25/08

Visite guidée de la Carrière Vivaqua de Ligny au départ du musée Ligny 1815. Infos : www.ligny1815.be

Du 26 au 30/08

Portes ouvertes de Fun&Sport asbl

29/08

Don de sang à la salle Saint-Laurent à Sombreffe, sans rendez-vous, de 15h à 18h30

30/08

Date-limite pour l'envoi des articles pour le prochain bulletin communal (diffusion la semaine du 7 octobre)

31/08

Excursion à Gravelines organisée par l'association « Les Sens du Temps »

31/08

Date-limite pour déposer vos projets dans le cadre du Budget participatif 2024

SEPTEMBRE

02/09

Permanence sociale sans rendez-vous organisée par le SPF à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5/7), de 9h à 12h

02/09

Rencontre citoyenne « J'adopte la banque digitale » de 14h à 16h30 à l'Easy-E-Space (EPN)

03/09

Ateliers d'écriture et de mieux-être : séance d'informations et d'inscriptions de 9h30 à 10h30 à l'Académie de Sombreffe

07/09

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

07 et 08/09

Marché artisanal & gourmand (AAC), dans les jardins du Ligny 1815 Museum. Infos : www.ligny1815.be

14/09

Dîner organisé par l'association « Les Sens du Temps »

14 et 15/09

Portes ouvertes à Equinergie de 11h à 17h. Inauguration de la piste couverte le 14/09 à 18h30. Rue des Bruyères, 52 à Sombreffe. Infos : www.equinergie.be et sur Facebook

15/09

Brocante aux vêtements et chaussures pour enfants et adultes, matériel de puériculture et de sport organisée par la Ligue des familles de 9h30 à 12h00 à la salle Saint-Laurent à Sombreffe

18/09

Réunion d'informations organisée par le SEL à 19h30, à la rue Tienne de Mont, 37 à Sombreffe

21/09

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

27/09

6ème rencontre d'auteurs dès 18h30 à l'Espace Livres Ligny (Maison Multiservices, rue Haute, 5 à Ligny)

29/09

Rentrée des Compagnons de Ligny, à partir de 13h30 à la Ferme d'en bas à Ligny

OCTOBRE

05/10

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

05 et 06/10

« Journée découverte entreprises » de 10h à 17h au Ligny 1815 Museum. Infos : www.ligny1815.be

06/10

Concert « Orgues et chœur » - Arnaud Bazin et Le Madrigal du Brabant, à 18h à l'église de Sombreffe

06/10

16ème grande bourse aux cartes postales de 8h à 12h au Centre culturel communal de Ligny

07/10

Permanence sociale sans rendez-vous organisée par le SPF à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5/7), de 9h à 12h

13/10

Elections communales et provinciales

19/10

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

20/10

Bourse aux jouets organisée par la Ligue des familles au Centre culturel de Ligny

20/10

Journée des sentiers organisée par les Sentiers sombreffois au départ de la Maison de village de Boignée

26/10

Dîner organisé par l'association « Les Sens du Temps »

NOVEMBRE

Du 05 au 08/11

« Semaine des aînés » organisée par le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

16 et 17/11

2ème concert du groupe Siyo le samedi 16 novembre à 19h et le dimanche 17 novembre à 16h à l'église de Sombreffe

16/11

Excursion à Andenne organisée par l'association « Les Sens du Temps »

DÉCEMBRE

14/12

Dîner organisé par l'association « Les Sens du Temps »



**ENTREPRISE
PECORELLA**

TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS

071 88 90 49

pecorella@pecorella.be



VOTRE SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE

Chauffage et sanitaire

Montage – Entretien – Dépannage

Installateur agréé

VIESMANN

Art Quentin

Rue Pichelin 2d - 5140 Sombreffe

GSM 0472 69 56 24

artquentin.chauffage@gmail.com

Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66

Gembloux

081 61 07 72

www.annbbymarie.be



Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN 
D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR   

GEMBLoux

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883



SAMUEL SERVAIS IMMELEC

BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS

Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA:BE0550.445.405

samuel.servais@hotmail.com

CHEMIN DE BRYE, 7

5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83

Brasserie *Blocry Sonia*

livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B

5140 SOMBREFFE.

GSM 0495/893623

soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477





l'igoptic

Carrefour du Docq
Rue de la Carrière 1 • 5140 Sombreffe
(anciennement serrurerie Hayon)

Facilités de parking devant le magasin

T 071 87 47 40 • E ligoptic@skynet.be

Heures d'ouverture
lundi : 13:30 - 18:00
mardi au samedi : 09:00 - 12:30 / 13:30 - 18:00

www.ligoptic.be



FUNÉRAILLES PHILIPPART SOMBREFFE

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE

LE DIMANCHE DE 18H À 21H*
**LES FRITES DE MÉMÉ
SERONT À LIGNY!**

LIVRAISON OFFERTE À PARTIR DE 25€
sur Ligny et Sombreffe

Commande par téléphone au 0475 61 77 42 ou par Messenger

Rue St Nicolas, 15 - 5140 Ligny



SUIVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK
POUR RESTER
INFORMÉ!

Les Frites de
Mémé

* Les horaires peuvent
varier en fonction des
événements.



CHAUTEC

Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

0494/91 85 56
info@chautech.be
Rue Humerée, 17 - 5140 Sombreffe
TVA : BE 0762 793 647

www.chautech.be CHAUTEC

NEW SYMPA DANCE SOMBREFFE

SLOW-FOX

PROFESSEUR
OLIVIER RUELLE

DANSES DE SALON

SAMBA

STAGES

SALSA

LINE
DANCE

PASO DOBLE
QUICKSTEP

ROCK

VALSE

TANGO

RUMBA

JIVE

CHA-CHA-CHA



PORTES OUVERTES
LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 DÈS 20H

REPRISE DES COURS : LUNDI 9 SEPTEMBRE DÈS 19H
19H-20H DÉBUTANT - 20H 21H LINE DANCE - 21H-22H PERFECTIONNEMENT

PREMIER COURS GRATUIT

RUE TIENNE DE MONT 30 - 5140 SOMBREFFE
0478 244 504 - 0479 314 121 - DANSOMBREFFE@NEW-SYMPA-DANCE.BE
NEW-SYMPA-DANCE.BE



Thibaud
Mouraux
ENTREPRISE

+32 499 10 93 46
thibaudmouraux@gmail.com
thibaudmouraux.be

Terrassement

Démolition

Pose de citerne

Égouttage

Pose de L en béton

Aménagement équestre